

Paris, le 13 janvier 2020

**Objet** : 30<sup>ème</sup> Trophée Interfinances de Golf

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

L'ATSCAF Paris et L'A.T.S.C.A.F Fédérale vont organiser le **30<sup>ème</sup> Trophée Interfinances de Golf** qui se déroulera du mardi 29 septembre au samedi 3 octobre 2020 à Paris.

Les épreuves se dérouleront sur trois golfs de 18 trous : le golf du Coudray-Montceaux (Essonne), le golf du Château de Raray (Oise), lieu du tournage du film de Jean Cocteau, la Belle et la Bête et le Golf National, parcours de l'Albatros, où s'est déroulé la Ryder Cup 2018 qui a vu la victoire de l'Europe et qui recevra les Jeux Olympiques en 2024.

1. Mercredi 30 septembre 2020 : Golf du Coudray-Montceaux
2. Jeudi 1 octobre 2020 : Golf du Château de Raray, Parcours de la Licorne
3. Vendredi 2 octobre 2020: Parcours de l'Albatros, Golf National

Le classement minimum exigé pour participer à ces épreuves est : handicap 30 pour les femmes, 26 pour les hommes. Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire connaître à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint, pour **le 28 juin 2020**, la liste des compétiteurs intéressés par cette manifestation.

Aucune inscription, passée cette date, ne pourra être retenue.

Afin de permettre l'organisation de l'hébergement, il conviendra de joindre au bulletin d'inscription, la composition des chambres, soit en single (supplément de 180 €), en double ou en triple.

Je vous précise que les départs seront tous effectués en shot-gun et que le transport des compétiteurs, vu les importantes difficultés de circulation en région parisienne, sera assuré par car au départ de l'hôtel.

La participation financière est fixée à **395 €** pour les compétiteurs financiers et ayants-droit (conjointes et fils ou filles d'agents) et **450 €** pour les adhérents non financiers. D'autres tarifications sont indiquées sur l'annexe financière de la fiche de réservation. Cette participation couvre les frais du mardi 29 septembre à 17 h au samedi 3 octobre à 9 h.

La capacité d'organisation étant **limitée à 80 golfeurs**, la Fédération se réserve le droit d'abaisser le handicap demandé si la situation l'exige ; la priorité sera donnée aux compétiteurs financiers.

Vous trouverez, ci-joint, une fiche de réservation et ses annexes ainsi que le règlement sportif de ces épreuves.

Je vous invite à assurer la plus large diffusion de ces documents et des informations qu'ils comportent.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Luc DENIS